

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Documents Communiqués.

Bordeaux, 5 janvier 1871.

Le ministre de la guerre à MM. les généraux commandant les divisions territoriales.

CIRCULAIRE.

Des hommes isolés ou en groupes, revêtus d'insignes ou d'uniformes militaires, quelquefois armés et se disant membres de corps-francs, rôdent, loin des armées, dans les villes et les villages, et scandalisent les populations par leur vagabondage, leur fainéantise et souvent leur inconduite.

Résolu de mettre un terme à cet état de choses, le ministre de la guerre prescrit les mesures suivantes :

« Tout homme ou tout groupe d'individus rencontrés dans ces conditions auront à justifier de leur position devant l'autorité militaire. Ceux qui déclareront appartenir à un corps-franc attaché à un corps d'armée et qui n'exhiberont pas un ordre exprès de séjour émanant de ce corps d'armée, seront immédiatement dirigés sur ce corps pour être traduits devant une cour martiale.

« Ceux qui prétendront appartenir à des corps en formation et qui ne seront pas sur le lieu de formation desdits corps seront, après avoir été dissous, s'ils sont à l'état de groupes, mis à la disposition de l'autorité militaire et versés dans l'armée, la mobile ou la mobilisée, selon la catégorie que leur assignent leur âge et leur position. »

L'exécution des dispositions qui précèdent est mise sous la responsabilité de MM. les généraux commandant les divisions et subdivisions territoriales.

La présente dépêche sera publiée par voie d'affiches, et recevra son application dans les quarante-huit heures qui suivront la publication. — Signé ACHARD.

Chronique Politique.

La *Gazette de la Croix*, de Berlin, est obligée, bien qu'à contre-cœur, de rendre hommage à l'activité et aux efforts incessants du Gouvernement de la défense nationale : « L'élan révolutionnaire, dit-elle, qui, en France, sous la direction de Gambetta, est parvenu à nous opposer, après l'anéantissement complet de l'armée impériale, une nouvelle armée munie de la bannière républicaine, témoigne d'une activité que nous ne voulons nullement déprécier, bien qu'elle ne puisse nous inspirer une admiration égale à celle de la *Gazette de Voss*, qui va jusqu'à l'enthousiasme.

« Va-t-on bientôt, s'écrie-t-elle, pousser l'impudence jusqu'à nous faire un reproche de notre manque de fibre admirative à l'égard de cet élan révolutionnaire ! »

Cet aveu de la *Gazette de la Croix* et sa polémique contre les feuilles libérales sont assez significatifs.

Deux meetings ont été tenus à Londres. Tous deux ont adopté des résolutions exprimant des sympathies pour la France, et demandant la reconnaissance officielle de la République française. Les orateurs ont encore insisté sur l'opportunité de réunir une conférence afin d'assurer la conclusion de la paix.

On assure que M. Gambetta va quitter Bordeaux, non, comme on l'a dit, pour se rendre au quartier-général de l'armée de Chanzy, mais pour se rencontrer avec M. Jules Favre.

L'éminent ministre des affaires étrangères gagnera Londres par Boulogne ou Calais. C'est sur un point de cette route que M. Gambetta va l'attendre pour conférer avec lui de la situation.

LA SITUATION.

La situation militaire en France se présente sous un aspect relativement favorable.

Paris demeure inébranlable dans ses résolutions héroïques; les Prussiens bombardent inutilement des points avancés, en faisant une grande dépense de munitions.

Les mouvements mystérieux de Bourbaki inquiètent nos envahisseurs.

Faidherbe a montré ce qu'on pouvait attendre de l'armée du Nord.

Enfin, l'armée du général Chanzy vient d'infliger de sérieux échecs à l'ennemi.

Depuis, nos braves marins ont remporté, près de Briare, un avantage de nature à accroître la confiance de l'armée de Chanzy dans ses forces, et à faire bien augurer de ses prochaines opérations.

La *Liberté* d'Auxerre, du 3 janvier, publiée en demi-feuille, après l'évacuation de cette ville par les Allemands, nous apporte, d'un autre côté, des indications précieuses. Le départ de l'ennemi semblait se rattacher à un grand mouvement de repliement des envahisseurs exécuté dans le but de défendre leurs communications avec les Vosges que menaçait une armée française. Nous savons aujourd'hui que les Allemands ont réoccupé Auxerre; mais les Prussiens ont abandonné Dijon, en remontant précipitamment vers l'Est, et, suivant la *Liberté*, d'Auxerre, un corps allemand a même été détaché de Paris, pour renforcer Werder qui se sent sérieusement menacé.

Notre confrère ajoute :

« Nous ne voulons ici donner aucun détail sur la marche et la force de nos troupes, mais nous pouvons assurer à nos lecteurs que l'armée qui va opérer dans les Vosges est trois ou quatre fois supérieure à celle de Werder et possède une formidable artillerie; il ne faudrait rien moins que l'armée du prince Frédéric-Charles tout entière pour la tenir en échec, et si le prince Charles se décidait à aller au-devant d'elle, Chanzy, alors libre de ces mouvements et renforcé par l'armée du Mans, reprendrait vite l'offensive en s'avançant du côté de Paris, soutenu par l'armée de Faidherbe au Nord.

« La situation, on le voit, est des plus critiques pour nos ennemis, et l'on comprend de suite quels excellents résultats aura la nouvelle tactique que nous prêchons depuis si longtemps : porter la guerre dans l'Est.

« D'un autre côté, les hommes du camp de Toulouse sont prêts à entrer en campagne et remontent déjà en colonnes serrées au centre de la France.

« Enfin, nous savons de source sûre — nous n'osons dire officielle — qu'avant huit jours nous aurons 1,500 canons ou mitrailleuses de plus à mettre en batterie.

« Nos ennemis, dont la supériorité en artillerie faisait en grande partie la force, auront donc à compter très-sérieusement avec nos jeunes armées.

« Bon espoir, l'aurore de 1871 est moins sombre que le crépuscule de 1870. Bon espoir, nous vaincrons. »

N'oublions pas, cependant, que d'après une lettre de Nancy, dont nous avons parlé, 150,000 hommes ont traversé cette malheureuse cité, vers la fin de décembre, sans doute pour aller s'opposer à la marche de Bourbaki. C'est probablement ce qui a permis aux Allemands de réoccuper Auxerre. Mais n'oublions pas non plus que Bourbaki reçoit lui-même des renforts et que, s'il réussissait à entraver gravement les communications entre l'armée tudesque en campagne et la mère-patrie, l'effort des troupes de Trochu, de Chanzy et de Faidherbe deviendrait de plus en plus redoutable pour les soldats de Guillaume.

Ce souverain se porte à merveille. Il présidait un banquet à Versailles, le 1^{er} janvier, et disait presque joyeusement, pendant que des milliers de pauvres soldats, malades ou mutilés, souffraient, par sa faute, sur la terre nue, ou dans les ambulances :

« Je prends mon verre pour saluer la nouvelle année. Nous regardons le passé avec reconnaissance et nous envisageons l'avenir avec espoir. Des remerciements sont dus à l'armée, qui a marché de victoire en victoire. Mes remerciements personnels sont dus aux princes allemands qui ont été chefs dans l'armée ou tout au moins nos compagnons d'armes. Notre espérance se tourne vers le couronnement de notre grande œuvre par une paix honorable. »

NOUVELLES DE LA GUERRE.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Bordeaux, 7 janvier, 3 h. 10 s.

Intérieur à Préfets et Sous-Préfets.

Hier l'ennemi a attaqué nos positions à Villechauve, Villeporché et St-Cyr-du-Gault et a d'abord forcé la ligne jusqu'à Neuville. Nos troupes ont repris l'offensive, réoccupé toutes leurs positions, et sont entrées à la nuit dans St-Amand; l'ennemi s'est retiré vers Vendôme, laissant de nombreux blessés et prisonniers, et paraît avoir beaucoup souffert.

Sur la ligne du Mans, l'ennemi a réoccupé la position de la Fourche, et menace de nouveau Nogent-le-Rotrou.

Près du Havre, une reconnaissance ennemie a paru à Genneville, a lancé quelques obus sur le village et a été repoussée par les mobilisés de la Seine-Inférieure.

Les Prussiens ont levé le siège de Langres; ils sont revenus à Auxerre hier vers midi.

Bordeaux, 8 janv., 3 h. 40.

D'après rapports d'ensemble sur la journée du 6, le général Jouffroy a dû abandonner quelques positions sur le Loir, pendant que le général de Curtien repoussait l'ennemi.

Hier, de grandes forces ont attaqué nos avant-postes dans les environs de Vendôme. Il y a eu vers Villeporché une petite rencontre où nous avons fait des prisonniers. Quelques mobiles de l'Isère ont manqué à l'appel.

Des excursions de cavalerie ennemie sont signalées dans l'Eure.

Nous lisons dans l'*Union libérale*, à la date du 8 janvier :

On a encore entendu le canon hier.

On prétend que le général Curtien aurait

continué ses opérations commencées heureusement la veille; mais nous n'avons aucun détail précis sur les résultats de la journée.

Jedi, dans la matinée, 4 à 500 Prussiens sont venus dans la commune de Saint-Nicolas-des-Mottets, où ils ont fait de fortes réquisitions en vivres et en fourrages, et, de plus, ont emmené comme otages 20 ou 25 habitants de cette commune.

Une reconnaissance de nos troupes s'étant dirigée de ce côté, a dû rebrousser chemin, après s'être enquis de ce qui se passait en cet endroit; les Prussiens ont poursuivi nos cavaliers et ont tué un des nôtres; mais aussitôt un petit nombre de soldats français s'élançèrent sur Saint-Nicolas, et attaquèrent vigoureusement l'ennemi qui se replia en grande hâte, laissant entre nos mains quelques prisonniers qui ont été amenés à Tours. Parmi eux se trouve un officier de la marine allemande.

Le maire de Vendôme, l'honorable M. Moisson, est retenu prisonnier, et gardé à vue par trois sentinelles prussiennes, qui ont constamment leurs armes braquées sur sa personne.

Le grand crime de M. Moisson est de n'avoir pas remis aux Prussiens une quinzaine de vieux fusils à pierre qui ont été trouvés dans les caves de l'Hôtel-de-Ville.

M. Moisson est souffrant depuis longtemps. En présence de cet état maladif, une dame amie de la famille, s'est présentée au général prussien pour lui demander que M. Moisson fût reconduit chez lui, où il serait prisonnier sur parole.

— Allez dire à M^{me} Moisson, répondit le chef ennemi, que si elle persiste à réclamer son mari, je le ferai fusiller !

Dimanche dernier, un convoi d'une quarantaine de bœufs, enlevé aux Prussiens entre Vesoul et Lure, a été amené à Besançon.

Nos soldats se sont emparés des hommes escortant ce troupeau. Ils ont aussi amené un soldat badois faisant le métier de maquignon pour le compte de l'Allemagne.

Ces prisonniers ont été internés à Bellevaux.

La préfecture de Besançon a communiqué les renseignements suivants :

« L'ennemi ne s'est pas avancé en force sur Baume aujourd'hui. Nos troupes qui s'y étaient portées l'ont tenu en haleine, et la fusillade n'a porté que sur quelques uhans, pendant que des forces considérables réquisitionnaient différents villages; celui de Verne a fourni quatre bœufs, deux voitures de foin et deux de paille, six sacs d'avoine, 200 kil. de pain, 50 bouteilles de vins fins. L'ennemi a menacé Baume d'une sérieuse attaque.

« Lundi, l'ennemi a enlevé deux voitures de morts et de blessés, depuis le poste de la Bousenotte; il a demandé à Romain une réquisition en espèces de 5,500 fr., sur quoi il a été fourni 1,150 fr. »

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

Faits Divers.

On lit dans l'*Opinion nationale*, journal très-peu clérical :

« Nous avons bien souvent, dans ce journal,

lutté contre le caractère envahissant des corporations religieuses, quand le gouvernement leur accordait toutes ses faveurs. C'est un devoir pour nous de rendre aujourd'hui justice au zèle des religieuses pour nos malades, et particulièrement au courageux dévouement avec lequel les Frères des Ecoles chrétiennes vont ramasser les blessés jusque sous les balles ennemies, rivalisant de stoïcisme avec le personnel admirable des médecins et des volontaires des ambulances.

» Honneur à qui fera le mieux : l'opinion publique sera juge et le pays profitera des loyaux efforts des combattants !

» Nous devons constater qu'en ce moment les Frères des Ecoles ont pris une avance. »

On lit dans le *Soir* :

« Un des grands sujets de conversation parmi les pioupious, c'est la conduite des Frères. Ces hommes noirs qui, calmes, stoïques, marchent au milieu des balles portant les blessés, remplissent nos soldats d'admiration. Il faut dire que ces deux cents Frères ont donné l'exemple d'un courage réel. Plus de dix fois nos généraux ont dû les forcer à attendre que la fusillade fût finie pour aller relever les blessés.

» Ainsi l'Institut des Frères a fourni deux cents infirmiers, dont la robe noire se montre partout au mépris du danger. Rendons hommage à leur bravoure. »

Le *Figaro* donne, à ce propos, quelques renseignements intéressants :

« Le 30 novembre, ils venaient à Champigny, au nombre de cent soixante-quinze. Le lendemain et le surlendemain, ils étaient deux cents. Depuis, pour enterrer les morts et prêter encore leur concours pour le transport des blessés des ambulances provisoires aux ambulances définitives, ils sont venus au nombre de trois cent-vingt, et cela sans interrompre le service des écoles publiques et des ambulances de Paris.

» Les braves Frères, lestés d'un pain de deux sous, d'une tablette de chocolat et d'une gourde de vin dont les blessés ont bu la plus grande partie, se sont rendus, au pas militaire, jusqu'à Champigny. En vain a-t-on voulu leur faire comprendre qu'ils devaient rester en arrière des lignes : ils ont marché jusqu'aux premiers rangs de l'armée. Ils se sont littéralement mêlés aux soldats, et sitôt qu'un d'eux tombait, deux frères accouraient et le portaient jusqu'à la voiture la plus proche. Par un hasard providentiel, aucun frère n'a été grièvement blessé. Trois seulement ont reçu de légères atteintes de balles ou d'obus.

» Ce sont des frères qui ont relevé le général Renault au moment où il venait de tomber, et qui l'ont porté à la voiture d'ambulance.

» Ils avaient pris la fonction la plus humble et la plus périlleuse à la fois : celle de brancardier ! Aucun n'a reculé. Sitôt que la mitraille cessait de pleuvoir sur un point, ils le quittaient. Ils cherchaient littéralement le danger, pour rendre leur présence utile, se disputant la besogne la plus pénible, sans distinction de rang, avec cet admirable sentiment d'égalité qui fait la force de leur ordre. »

— On a annoncé, il y a quelque temps, qu'un corps avait été organisé en Allemagne

pour combattre spécialement les corps irréguliers français des départements. Ce corps allemand s'est avancé jusque dans le département du Rhône, et il y a éprouvé des pertes énormes.

Les journaux militaires de l'Allemagne donnent une nouvelle qui concorde avec ce fait. Ils annoncent qu'on va ouvrir dans certaines villes des bureaux d'engagements pour reconstituer ce corps, dont l'état-major général prussien regarde l'existence comme indispensable.

— On a remarqué que les derniers pigeons-voyageurs qui sont arrivés à Paris sont allés se poser tous indistinctement sur le sommet de l'arc de Triomphe. On sait, en effet, que ces intelligents oiseaux, lorsqu'ils se trouvent près du lieu où ils doivent prendre terre, ont coutume de choisir un poste élevé d'où ils peuvent prendre le vent, comme l'on dit en terme du métier, et s'orienter à coup sûr.

Les pigeons qui appartiennent au colombier de la rue Simon-le-Franc vont invariablement établir leur observatoire d'arrivée au haut de la tour Saint-Jacques ; c'est de là qu'ils repartent pour gagner leur logis, dont ils ne sont plus séparés d'ailleurs que par quelques coups d'ailes.

Nos derniers messagers ont jeté leur dévolu sur l'arc de Triomphe. Serait-ce un présage ?

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. Chasseloup de Chatillon, nommé chef de bataillon de la garde nationale sédentaire de Saumur, a été présenté dimanche aux diverses compagnies de la sédentaire par M. Bodin, maire de Saumur.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez publié dans votre numéro du 5, une note pleine de bonnes intentions, mais qui n'en a pas moins jeté une grande inquiétude dans la population par ses inexactitudes et ses exagérations. Les varioleux du Château ont, pendant quelques jours, manqué de linge ; c'est un fait malheureusement vrai, dû à une installation trop prompte et devenue tout-à-coup insuffisante par une augmentation considérable du nombre des malades.

Organisée pour 30 varioleux, l'ambulance du château a été obligée d'en recevoir plus de 80 en même temps.

Mais dès que le mal a été signalé, et il l'a été par l'administration municipale elle-même, l'intendance s'est empressée d'y porter remède ; la charité publique est aussi venue en aide, et tout allait aussi bien que possible, quand certaines personnes se sont ingérées bien malencontreusement dans les soins à donner aux malades. Elles en sont venues jusqu'à prétendre remplacer les sœurs dans leurs fonctions et distribuaient sans discernement breuvages et aliments, de même qu'elles ne conservaient pas la tenue que l'on doit avoir dans des salles d'hôpital.

Les sœurs ont alors déclaré formellement qu'elles ne pouvaient subir ce contact incessant, et qu'il fallait que l'administration optât entre elles et les visiteuses étrangères.

A partir de ce moment, un poste a été établi au Château et tout est rentré dans l'ordre. Les malades ne manquent ni de linge, ni de remèdes, ni d'aliments. Les dons particuliers très-

nombreux leur procurent même des douceurs. Aucune religieuse n'est morte au Château, aucune n'y a contracté la variole ; il n'a donc pas fallu changer les religieuses qui mouraient, par d'autres plus âgées. Enfin, et pour que notre population se rassure, la mortalité a été moindre à Saumur que dans toutes les villes où l'épidémie variolique a sévi. A Blois par exemple la mortalité a été de 7 par jour avec un mouvement de malades semblable à celui de Saumur ; ici elle ne dépasse pas 1 par jour en moyenne. Le nombre des varioleux traités au Château se monte aujourd'hui à 147 et le nombre des décès à 25.

Voilà, Monsieur le Rédacteur, des faits et des chiffres exacts qui, je l'espère, atténueront le mauvais effet qu'a pu produire la note à laquelle j'ai cru de mon devoir de répondre.

Recevez, je vous prie, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Maire de Saumur, **BODIN.**

Nous lisons dans les *Libertés publiques* :

Le procès en diffamation de MM. Arthur de Cumont et Edmond Stofflet contre M. Maurice Engelhard, préfet de Maine-et-Loire, est venu, samedi 7 janvier, à l'audience du tribunal de police correctionnelle d'Angers.

A l'appel de la cause M. Maurice Engelhard a fait défaut ! et sur la demande de M. le Procureur de la République l'affaire a été remise au vendredi 20 janvier.

Il nous est interdit de rendre compte des débats et, par conséquent, des motifs qu'a pu invoquer un Procureur de la République ! pour ajourner la discussion de notre plainte et la réparation due à notre honneur outragé !

Il ne nous reste que le droit de publier le jugement. Nous en userons dès que cela nous sera possible.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

En vente au Bureau du Journal :
LA PROPHÉTIE DE BLOIS
AVEC DES ÉCLAIRCISSEMENTS,
Par M. l'abbé RICHARDEAU, aumônier des Ursulines de Blois, ancien professeur de théologie.

SERVICE
DANS LES PLACES DE GUERRE
ET
VILLES DE GARNISON
NOUVELLE ÉDITION.
SERVICE EN CAMPAGNE.
SERVICE INTÉRIEUR.
COURS DE MARECHALERIE
P. GODET, imprimeur-Libraire.

POUR ÉVITER
LES CONTREFAÇONS
DU
CHOCOLAT-MENIER
IL EST INDISPENSABLE
D'EXIGER
LES MARQUES DE FABRIQUE
avec
le véritable nom.

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 52, Angers.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 10 décembre au 6 janvier.

N° D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BŒUFS.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual.						
BOUCHERS.									
MM.									
1	Remare.	» 3	» 2	» 6	» 15	» 12	» 52	» 3	» 13 55 4
2	Tessier.	» 5	» 2	» 1	» 2	» 13	» 44	» 20	» 63 2
3	Touquet.	» 2	» 1	» 3	» 5	» 2	» 37	» 1	» 8 83 6
4	Girard.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 2 1
5	Vaillant.	» »	» 1	» 1	» 2	» »	» »	» »	» 8 7
6	Corbineau(1)	» 10	» »	» 1	» »	» 11	» 61	» 2	» 26 99 9
7	Laigle (2).	» 3	» »	» 2	» 4	» »	» 26	» 2	» 15 42 4
8	Prouteau.	» 4	» »	» 1	» »	» 7	» 29	» »	» 18 43 »
9	Chalot (1).	» 1	» 5	» »	» 2	» 7	» 31	» »	» 15 60 11
10	Pallu.	» 4	» »	» 6	» 2	» 3	» 41	» »	» 6 44 10
11	Berger.	» »	» »	» 2	» »	» »	» »	» »	» 1 2
12	Biénon (3).	» »	» »	» 1	» »	» »	» 1	» »	» 2 11 9
CHARCUTIERS.									
MM.									
1	Millerand.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 10 10 »
2	Baudoin.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 4 7 »
3	Baudoin-R.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 10 12 »
4	Brunet.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 5 16 »
5	Vilgrain.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 5 4 »
6	Sanson.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 10 6 »
7	Sève.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 8 6 »
8	Moreau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 10 11 »
9	Cornilleau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 8 6 »
10	Rousse.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 1 7 »
11	Rousseau.	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» »	» 4 11 »

PORCS.

(1) Un veau refusé pour défaut de poids.
(2) Deux veaux refusés pour défaut de poids.
(3) A abattu un porc de 1^{re} qualité, trois de 2^e et un maigre et médiocre.

Marché de Saumur du 7 janvier.

Froment (l'h.)	77 k.	21 22	Graine tréfle	50	—
2 ^e qualité.	74	20 39	— luzerne	50	—
Seigle	74	12 —	Foin (charr.)	780	180 —
Orge	64	11 —	Luzerne —	780	170 —
Avoine	45	14 —	Paille —	780	75 —
Fèves	75	—	Amandes . .	50	—
Pois blancs .	80	40 —	— cassées	50	—
— rouges . .	80	40 —	Cire jaune .	50	150 —
Graine de lin.	70	—	Chanvre tillé		
Colza	65	—	(52 k. 500)	—	à —
Chenevis . .	50	—	Chanvre broyé		
Huile de noix	50 k.	—	Blanc	—	à —
— chenevis	50	—	Demi-couleur	—	à —
— de lin . .	50	—	Brun	—	à —

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1870.	1 ^{re} qualité	100 à 120
Id.	2 ^e id.	70 à 80
Ordin., envir. de Saumur 1870.	1 ^{re} id.	35 à 50
Id.	2 ^e id.	» à »
Saint-Léger et environs 1878.	1 ^{re} id.	30 à 40
Id.	2 ^e id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1870.	1 ^{re} id.	30 à 35
Id.	2 ^e id.	» à »
La Vienne, 1870.	2 ^e id.	25 à 30

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs 1870.	1 ^{re} qualité	60 à 70
Champigny, 1870.	1 ^{re} qualité	90 à 110
Id.	2 ^e id.	» à »
Varrains, 1870.	1 ^{re} id.	» à »
Varrains, 1870	2 ^e id.	60 à 70
Bourgueil, 1870.	1 ^{re} qualité	60 à 75
Id.	2 ^e id.	» à »
Restigné 1870.	1 ^{re} id.	55 à 65
Chinon, 1870.	1 ^{re} id.	50 à 60
Id.	2 ^e id.	» à »

P. GODET, propriétaire-gérant.

USINE A GAZ DE SAUMUR.

VENTE

DE
COKE ET CHARBONS.

Le Directeur de l'Usine à gaz de Saumur a l'honneur de prévenir le public, qu'à partir du 1^{er} janvier 1871, des arrangements sont pris pour la vente du coke en détail, soit à l'usine à gaz, soit à domicile.

Pour propager l'emploi de ce combustible et rendre son usage plus économique et agréable, l'Usine tendra, à la disposition des abonnés, des foyers faits sur les modèles de la compagnie parisienne, ainsi que des ouvriers pour les fixer dans les cheminées ordinaires.

Ce mode de chauffage est le plus économique, attendu qu'il ne dépasse pas 25 à 50 centimes par jour, pour un feu, et pour obtenir une chaleur très-agréable et sans odeur.

Il espère, par l'exactitude du service, l'excellente qualité du coke et l'extrême bon marché de ce combustible, reconquérir sa nombreuse clientèle d'autrefois.

L'on traitera, pour des quantités importantes, à des conditions très-avantageuses, de manière à laisser aux marchands qui désirent revendre, un bénéfice raisonnable sur la vente, soit dans la ville, soit dans les environs.

On trouvera également à l'Usine à gaz, en gros et en détail, toute espèce de charbons de terre, 1^{re} qualité, garanties de provenance anglaise.

Charbons pour forge, sans mélange de qualités inférieures.

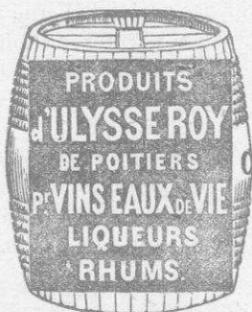
Antracites pour fours à chaux.

Charbons pour vapeur.

Charbons pour usages domestiques.

S'adresser directement, pour tous renseignements, à l'Usine à gaz.

Saumur, P. GODET, imprimeur.



Qualité de Limoges, 157, à Saumur.

RIELLANT,
Dentiste,